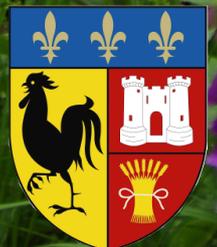


La Neuville-en-Hez



Bulletin municipal

N°99 — juillet 2013





Le Mot du Maire..... 2



Retour en images..... 4

Infos..... 10



Etat Civil..... 10

La note de l'archiviste..... 12

Tableau des associations 14



Associations

Afodhez..... 15

ACPG-CATM 16

As.C.A.Lit..... 18

ASNH Football 20

Colori'Hez..... 22

La Fourmilière..... 24

Club Saint Louis 26

Comité des Fêtes 27

La Neuville en Famille..... 28

Team Oise Organisation..... 29

Délibérations 30





Nous voici à l'aube des vacances d'été.

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, le printemps 2013 reste très timide et marqué par de nombreuses journées grises, accompagnées de pluie. Gageons que l'été soit ensoleillé et agréable.

Quelques points sur les travaux ou dossiers en cours dans notre commune :

Le Plan Local d'Urbanisme

Ce dossier est désormais dans sa phase de réunions mensuelles avec le cabinet d'études, les membres du Conseil Municipal et les différents organismes obligatoires à ces premières réunions de travail.

Je rappelle qu'une fois le PADD (projet d'aménagement et de développement durable) préparé, il sera présenté aux Neuvilleois lors d'une première réunion publique. Il est difficile à ce jour de vous dire précisément la période où elle se déroulera. Comme je vous l'avais déjà indiqué, nous vous informerons de la date avec un délai suffisamment long afin que chaque Neuvilleois intéressé puisse y participer.

Le projet d'installation de la bibliothèque-médiathèque et de la salle des associations dans les anciens services techniques situés rue du Général Leclerc se poursuit.

L'appel d'offres sera lancé en juin et nous pouvons espérer un début des travaux pour le dernier trimestre 2013. Je rappelle que ce dossier fait l'objet d'une subvention d'Etat et une demande de subvention a été sollicitée auprès du Conseil Régional de Picardie.

Le projet de cantine scolaire se poursuit également.

Une demande de subvention a été adressée au Conseil Régional de Picardie afin de compléter la subvention accordée par le Conseil Général de l'Oise. L'appel d'offres sera lancé en juin. Les travaux débiteront fin 2013 ou début 2014.

Ils demeurent néanmoins subordonnés à une aide financière de la région. La situation économique actuelle se ressent dans l'incertitude du montant des dotations d'Etat versées aux communes dans les années à venir et il serait souhaitable de reporter ce projet dans le cas où la partie financière apportée par la commune serait trop importante.

Le projet de travaux de restauration de l'église (1ère tranche) est quant à lui au point mort.

La 1ère tranche correspond à la rénovation du clocher. En dehors de la réfection en elle-même, le prix d'installation d'un échafaudage est très élevé. Si le département s'est engagé à un financement à hauteur de 25 %, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles de Picardie), sollicitée en décembre 2012, n'a donné aucun signe de vie depuis...

La reconstruction de la station d'épuration

Dossier au « long cours » vu les règles imposées par la Police de l'eau. Une nouvelle proposition d'installer la station aux confins des communes de La Neuville en Hez et Litz a été proposée. Les études complémentaires amèneront la réponse ... fin d'année 2013...ou en 2014 !

Enfin, la réforme des rythmes scolaires a été reportée pour notre commune à septembre 2014.

Je n'ouvrirai pas de grands débats dans ces quelques lignes. Nous nous réunirons dès septembre avec les parents d'élèves élus, les enseignants et les membres de la Commission des Ecoles pour évoquer le projet « socio-éducatif » qui doit en découler.

Nous évoquerons avec la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis, ce qui peut être réalisé pour la prise en charge des enfants le mercredi midi et après-midi, dans le cadre du centre de loisirs en cours de construction à Laversines, et opérationnel fin 2013.

Bien évidemment je souhaiterai, comme certains d'entre vous, que les projets avancent plus rapidement. Ils sont soumis, de mon avis personnel, à de « trop » nombreuses contraintes réglementaires qui en affectent le déroulé.

Je reste bien entendu à votre écoute.

Je vous souhaite à tous un bon été 2013 et espère vous retrouver lors des prochaines festivités de la fête communale.

Avec ma sympathie à tous.

*Le Maire,
Jean-François DUFOUR.*

Le
Le
Mot
Mot
du
du
M
M
a
a
i
i
r
r
e
e



Retour en images

6 mars : la Soirée Neuvilleoise

La Soirée Neuvilleoise a mis à l'honneur les lauréats du concours des Maisons Fleuries 2012, les Médailleurs du Travail, des jeunes sportives Neuvilleoises ainsi que les nouveaux habitants de la commune.



Suzan BERNARD, Elisa JACQMART et Julie NAUD ont été mises à l'honneur pour leurs résultats sportifs



Les nouveaux habitants de la commune



Hélène HAURET, Médaille d'Argent et Jean-Paul BOYART, Médaille Grand Or



Les lauréats du concours des maisons fleuries 2012

8 mars : inauguration des deux nouveaux commerces de la commune, le salon de coiffure et le cabinet d'infirmière



Retour en images

10 mars : la Balade en forêt de Hez-Froidmont



Bilan de la 32ème édition

2 290 participants

dont 968 Féminines,
176 moins de 18 ans,
119 plus de 70 ans,
307 clubs ou communes représentés
dont 44 hors de l'Oise.

MARCHE

5 km : 350
9 km : 739
15 km : 459
25 km : 139

VTT

15 km : 27
25 km : 176
40 km : 175
50 km : 149

TOTAL : 1 687

TOTAL : 527

CYCLO : 76

41 466 kilomètres parcourus

Cette 32ème édition n'a pas failli à la réputation de la Balade en forêt de Hez-Froidmont, randonnée incontournable des randonneurs Isariens, mais aussi des départements limitrophes. Avec 2 290 participants (177 de plus qu'en 2012), cette édition s'est déroulée dans de bonnes conditions climatiques.

Une mention spéciale pour nos doyens de La Neuville-en-Hez :

- Mr Alain LEFORT, 80 ans
- Mr Eric VARLET, 77 ans et Mme Denise VARLET, 75 ans

Merci à tous les bénévoles présents pour aider au balisage des parcours le samedi et à l'accueil du dimanche (environ 60 personnes).

Merci également aux partenaires financiers, publics et privés, qui nous permettent de vous accueillir en vous offrant la gratuité de participation.

Il nous faut pérenniser cette randonnée et pour cela, les bénévoles sont les bienvenus. Si vous avez du temps libre à consacrer pour une réunion de préparation en soirée, et un dimanche matin pour l'accueil, venez nous rejoindre !

Jean-François DUFOUR,
Responsable de l'organisation.



**Dès à présent,
retenez la date
de l'édition 2013
fixée au
dimanche 16 février!!!**



1er mai : Fête du Muguet



Tournoi U11 du 1er mai



Match des Seniors contre FLEURY



Restauration à la broche proposée par l'ASNH Football



Animation avec les *A Croch'Notes*



Election de Miss Muguet 2013



Le jury de l'élection de Miss Muguet



Miss MUGUET 2013 : Mandy BROZDZIAK

1ère Dauphine : Esra GOMCE

2ème Dauphine : Carla MARQUES



8 mai : Commémoration



1er et 2 juin : **L'Oise verte & bleue**

8ème édition



Découverte de l'âne et promenade à dos d'âne (Association *Anes et Nature*)



La buvette tenue par le Comité des Fêtes



Stand de la ferme pédagogique « l'Arbre à Poule »



Le Théâtre de l'Orage



Passage de Mr Yves ROME, Président du Conseil Général de l'Oise

Le Village d'Artistes et d'Artisans d'Art

L'Oise
verte & bleue



HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

LUNDI.....	DE 10H30 A 12H15
MARDI.....	DE 15H00 A 20H00
JEUDI.....	DE 15H00 A 17H45
VENDREDI.....	DE 15H00 A 17H45
SAMEDI.....	DE 11H00 A 12H00

A NOTER : la mairie est fermée le mercredi



Téléphone : 03.44.78.95.43 / Télécopie : 03.44.78.01.20
mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr / www.la-neuville-en-hez.fr



La mairie sera fermée le vendredi 16 et le samedi 17 août 2013

PERMANENCE DES ELUS

Permanence du Maire, Jean-François DUFOR (06.50.71.56.90)
et/ou du 1er Adjoint, Jacques LEFORT (06.21.16.43.58) : le mardi, de 18H30 à 20H00.

Permanence du 2ème Adjoint Gérard DUCOLLET (06.86.70.59.56)
et/ou du 3ème Adjoint, Angélo VENTURINI (06.71.55.62.05) : le samedi, de 11H00 à 12H00.

Etat Civil

Naissances

Maëlle RICHARD VAVASSEUR, née le 19 janvier 2013
Bella MARCOT, née le 14 mars 2013
Mathieu MEYRAND, né le 25 avril 2013
Margot LOYER, née le 18 mai 2013



Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux bébés



Mariages

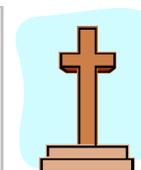
Adeline COPPEAUX et Cédric DE BRUYNE, le 20 avril 2013
Fabienne VIANEFE et David MOBUCHON, le 25 mai 2013
Tatiani DE MATTIA et Frédéric WISMAN, le 15 juin 2013

Tous nos vœux de longue et heureuse vie aux jeunes époux

Décès

Paulette DAUVE épouse GANTELET, le 5 avril 2013

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées



Bibliothèque

La bibliothèque Municipale est ouverte :
Le mercredi de 10h30 à 12h
Le samedi de 11h à 12h

Réponses sur vos droits et démarches, Services en ligne et formulaires



 **3939**

“Allo service public” vous répond
du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h30 à 18h

Déchets verts

★ Ouverture de la déchetterie Chemin du Marais ★
★ Le lundi, de 17h30 à 19h ★
★ Le mercredi, de 18h à 19h ★
★ Le samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h ★

oise MOBILITÉ
Simplifiez vos déplacements

Information sur tous les transports en commun
www.oise-mobilite.fr / Tél 0 810 60 00 60

PERSONNEL COMMUNAL

Départ en retraite et mutation

Thierry COLLERY part à la retraite

Après 18 années de service pour la commune de La Neuville-en-Hez, Thierry COLLERY prend sa retraite à compter du 1er juillet 2013. Le Conseil Municipal a tenu à l'honorer le 30 mai dernier et à lui souhaiter une longue et heureuse retraite.



Anne TAMPERE rejoint une autre mairie

Anne a trouvé un poste d'Adjoint Administratif plus près de son domicile. Anne avait en charge plus particulièrement le suivi des animations, la communication pour la commune et les relations avec les différentes associations.

Souhaitons-lui bonne réussite dans son nouveau poste.



La note de l'archiviste

Mon propos n'est pas d'évoquer une énième fois notre église, édifice inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 2 avril 1927, tout comme une partie de son mobilier, mais de vous en parler d'une manière différente.

Parfois, il n'est pas nécessaire de rentrer dans une église pour connaître une partie de son histoire. Il faut s'en approcher tranquillement, ensuite ouvrir tout grand les yeux, puis faire le tour du monument et enfin observer et observer encore. C'est à ce moment-là que l'on se dit : ha ! Si les murs pouvaient parler !!



Faire parler les murs 1

De la moitié du 15^{ème} siècle jusqu'à environ la fin du 19^{ème}, un nombre important de personnes a estimé nécessaire de laisser des traces indestructibles, en particulier sur les murs des églises.

Signes, dessins, noms, ou dates, de tous temps, des hommes des cavernes jusqu'aux tagueurs urbains, ces "graffiti" sont des témoignages des sociétés qui se sont succédées.

Avant de continuer mon propos et afin de mieux comprendre, voici un petit rappel des termes employés concernant l'église, en général :

Nef : C'est la partie longitudinale d'une église, comprise entre le portail et le transept (ou chœur), destiné à recevoir les fidèles.

Transept : partie transversale qui forme une croix avec la nef. les deux bras se rencontrent à la croisée du transept qui marque souvent la limite entre l'espace laïc et le chœur, réservé au clergé.

Croisée : espace résultant de l'intersection de la nef et du transept.

Bas-côté : unité spatiale située de part et d'autre de la nef centrale.

Abside : extrémité semi-circulaire de l'église, derrière le chœur.

Contrefort : bloc de maçonnerie qui, élevé en saillie sur un mur afin d'épauler ou de renforcer celui-ci, reçoit la poussée des voûtes.

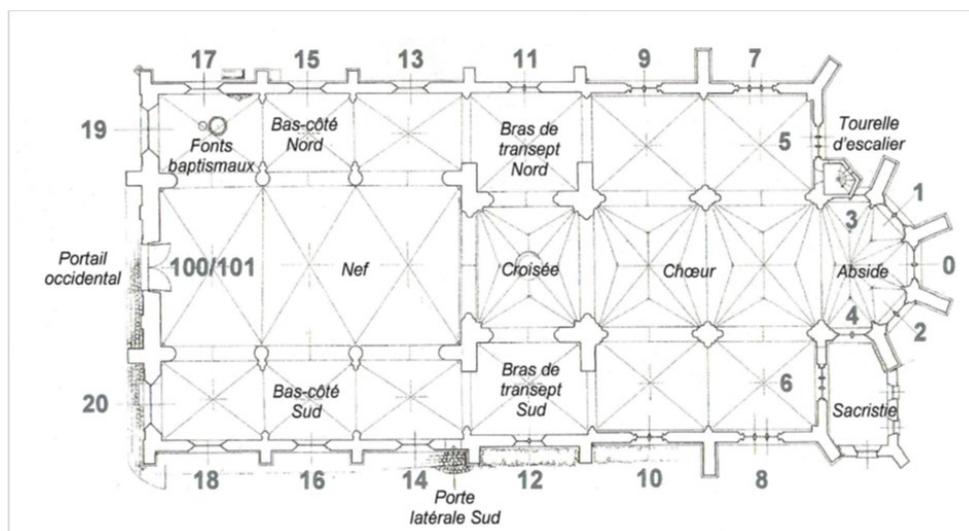
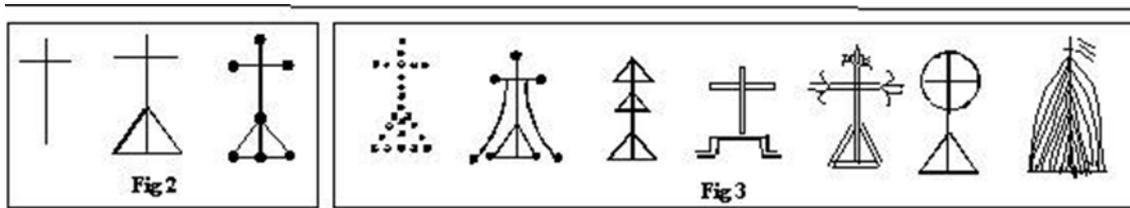


Fig 1 Plan de l'église de La Neuville en Hez.

Depuis les origines jusqu'à la fin du XV^{ème} siècle, dans tous les pays chrétiens, les églises étaient orientées vers l'orient (origine du mot *orientation*). Traditionnellement, il était choisi un saint protecteur. Si aujourd'hui, notre église s'appelle l'église Notre Dame de la nativité, elle fût un temps dévouée à Saint Matthieu.

Les croix :

Selon l'association A.G.G.R.A.P.H.E, c'est la croix qui est le signe le plus représenté sur le mur des églises.



Les figures 2 et 3 sont les exemples les plus répertoriés par l'association A.G.G.R.A.P.H.E qui effectue un travail remarquable sur les graffitis anciens.

Eglise Notre Dame de la nativité de La Neuville en Hez:

Façade sud :

1, 2, 3, 4, 5, 6 Bas-côté sud

7, 8, 9 Transept et chœur sud



De simples croix, des croix sur le triangle de la Sainte Trinité, constituées de pointillés, triangulées, inversées ou non, parfois accompagnés d'IHS du mot CHRIST, avec des cercles.....

Dans le prochain bulletin, nous terminerons de répertorier les croix et de tenter d'en comprendre leur sens. Puis nous évoquerons les autres signes et plus particulièrement les noms. En effet, il sera intéressant de se rapprocher des registres paroissiaux ou de l'état civil afin d'essayer de retrouver la trace de ces inconnus qui ont écrit l'Histoire locale à leur manière.



Les associations Neuvilleuses

ASSOCIATION	PRESIDENT(E)	CONTACT	ACTIVITES
ACPG-CATM	Jacques LEFORT	03.44.19.03.16	Association des combattants prisonniers de guerre et des combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc
AFODHEZ	Françoise DUCOURNEAU Charles DESBOUIS (Trésorier Adjoint)	03.44.72.39.13 03.44.78.94.67 <i>www.afodhez.fr</i>	Œuvrer à la sauvegarde de l'intégrité du massif forestier à Hez-Froidmont (excursions, colloques)
ASA 60	Patrice WISNIEWSKI Alain JOLY (Vice-Président)	03.64.19.65.83 03.44.78.97.55 <i>alain.joly35@orange.fr</i>	Association Sportive Automobile 60 Organiser et développer la pratique du sport automobile
ASCALIT	Gaston LECLERC	03.44.78.99.27	Association à but culturel par ses conférences, ses concerts et ses sorties découvertes
ASNH FOOT	Daniel BEGEY	03.44.07.83.95 <i>www.laneuvilleenhezfoot.footeo.com</i>	Football
CLUB SAINT LOUIS du 3ème âge	Anne-Marie MORNAY	03.44.51.61.79	voyages, repas, brocante, travaux manuels
COLORI'HEZ	Ginette VOLONDAT	03.44.78.51.99	Association de peintres amateurs
COMITE DES FETES	Nathalie ROUX	06.71.86.26.40 <i>nathroux60@orange.fr</i>	Animations diverses: fêtes, lotos, brocantes, soirées..
LA CARPE NEUVILLOISE	Gilles HENON	03.44.78.00.85	Pêche
LA FOURMILIERE	Paul RONGERAS	03.44.51.69.79 06.88.26.55.07 <i>asso.lafourmilier.free.fr</i>	Permettre aux gens du village de se rencontrer en échangeant des savoirs et des services gratuitement
LA NEUVILLE EN FAMILLE	Sylvie LEROUX	03.44.78.97.77	Lotos, soirées chanteurs amateurs, marché artisanal..
LA NEUVILLE EN HEZ TENNIS	Aline LEFORT	06.09.68.57.91 <i>sined.mart@wanadoo.fr</i>	Tennis pour tous
LA VIE EN ROSE 60	Alain STOOP	09.66.43.05.11 <i>lavieenrose60@laposte.net</i>	Chant, danse et sonorisation
SOCIETE DE CHASSE	Claude BOYART	03.44.51.66.17	Chasse (garde: Patrick BAUSSART Tel: 03.44.78.92.30)
TEAM OISE ORGANISATION	Jean-François DUFOUR	03.44.51.65.93 06.50.71.56.90 <i>http://www.teamoise.toile-libre.org/ team.oise.org@club-internet.fr</i>	Compétitions et randonnées cyclistes et VTT

AFODHEZ

Société des Amis de la Forêt de Hez-Froidmont



'AFODHEZ, "Amis de la forêt de Hez-froidmont", réunit des adhérents intéressés par la gestion de la forêt et ses richesses floristiques et faunistiques. Une bonne entente règne avec l'O.N.F et la Municipalité.

Nous proposons chaque année des sorties sur des thèmes variés, relatifs à la forêt de Hez mais aussi sur d'autres sites de l'Oise et régions de France : une sortie à Paris en Mai 2013 avec la visite du jardin alpin et des serres tropicales du Jardin des Plantes.

En Juillet 2010, les Hautes-Alpes (Briançonnais et Queyras),

En Juin 2011, le Vercors, à la flore riche et variée,

En Juin 2012, le Haut-Jura,

En Juillet 2012, les Vosges, versant alsacien.

Nous participons activement chaque année à "l'Oise Verte et Bleue", avec un stand d'information et des jeux sur les thèmes de l'environnement et de la biodiversité, cette année sur les oiseaux de nos jardins et de nos forêts.

Trois balades botaniques en deux jours, ont réuni près de cinquante personnes.



Stand AFODHEZ lors de l'Oise Verte et Bleue 2013

Un concours photo est organisé tous les deux ans (le dernier en avril 2013), avec deux thèmes: "l'oiseau et l'eau" et "le jaune dans la nature".

Chaque semestre, un programme de sorties en forêt est édité.

Si vous voulez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter au 03 44 72 39 13 ou au 03 44 50 24 49.
<http://afodhez.fr> contact@afodhez.fr

L'AFODHEZ étant une association loi 1901, l'inscription pour l'année est de 15€ par personne et de 20 € pour un couple.

A noter !

28 et 29 septembre : Exposition mycologique et botanique et découverte des fruits sauvages

Dimanche 24 novembre : Assemblée Générale annuelle salles des Fêtes de la Neuville.

ACPG-CATM

Le 8 mai dernier a eu lieu la bénédiction du drapeau des Anciens Combattants des trois communes (La Neuville en Hez, Litz et la Rue-Saint-Pierre) par l'Abbé DEVRED.



Mesdames et Messieurs, Françaises, Français, voyez-vous, ce drapeau qui a parcouru avec ses trois couleurs toutes les parties du globe terrestre, est pour nous un symbole, celui du patriotisme, de l'unité souveraine.

Malheureusement, dans la tourmente qui caractérise ce début de siècle, chacune et chacun se demande si nous pouvons encore nous raccrocher ou nous identifier à ces couleurs.

Pour nous, anciens combattants, en ce qui concerne nos trois villages, nous ne pouvons décrire notre participation à la guerre qui nous intéresse et qui a marqué notre jeunesse par une acceptation totale, car voyez-vous, appelés ou rappelés sous les drapeaux, suivant le terme consacré, nous ne partions pas en Algérie, pour d'autres en Indochine, à moins d'être militaires de carrière, avec la fleur au fusil. Quel était le but de cette drôle de guerre, protéger un territoire hors de l'Hexagone, dans le but de maintenir un colonialisme vacillant.

Patriotes nous le fûmes, nous le sommes toujours, mais cet engagement nous dépassait, nous faisait perdre deux ans et demi de notre jeunesse. Le monde oublie cette période et désormais on voudrait nous donner une appellation dérisoire et vexante : repentis.

Quelles sont ces personnes dans nos dirigeants qui ne se souviennent des 40 000 collègues qui se sont faits tuer d'une part et des milliers d'adversaires qui se sont faits massacrer. Ils ne se souviennent pas car ils n'ont pas participé aux combats des djebels.

D'ailleurs, pour écourter mon propos, j'en viendrai à l'aboutissement de cette confrontation armée. Le Général de Gaulle a consacré une partie de ses prérogatives au référendum sur l'auto-détermination. On en connaît les résultats. Il prononça un discours en stipulant que de Dunkerque à Taman Rasset, c'était la France, ralliant la cause des autochtones. Quelques mois plus tard il lâchait l'Algérie, provoquant au passage les remous que nous avons vécu par la détermination de l'O.A.S.

S'ensuivit quelques mois de désespoir et un accord fut trouvé, sous le terme historique d'Accords d'Evian.

Nous connaissons la suite : le retour des pieds noirs, le retour de nos troupes, le massacre des Harkis, et l'hypothétique indemnisation des rapatriés d'Algérie.

Voilà en succinct ce que je voulais vous dire devant ce drapeau qui est le nôtre, nous Français, mais qui n'a pas toujours parcouru le monde pour des causes nobles.

Aujourd'hui encore, nous sommes témoins de son déplacement nébuleux. Enfin, je reviens parmi les anciens combattants de toutes les guerres et de plus, avec mes collègues des Conseils Municipaux

qui, sous l'instigation de Jean-Jacques DEGOUY, ont eu l'amabilité et la générosité de nous offrir ce drapeau, effigie de nos trois villages.

Pour cet acte,

Patrick SIGNOIRT, je te remercie.

Jean-Jacques DEGOUY, je te remercie.

Jean-François DUFOUR, je te remercie.

Je vous remercie, en mon nom personnel, et ceux de mes collègues.

Votre décision fut accompagnée par vos Conseillères et Conseillers Municipaux, ce qui ajoute une satisfaction indéniable dans cette collégiale opportunité.

Merci à toutes et tous.

Merci Monsieur le Curé, Monsieur l'Abbé DEVRED, d'avoir béni ce drapeau marquant une journée exceptionnelle dans nos rapports.

L'ancien drapeau sera préservé dans une de nos communes et le nouveau, séance tenante, est remis à notre porte-drapeau, que nous honorerons prochainement, j'ai nommé Maurice DASSONVILLE.

Cette bénédiction serait incomplète sans le pot de l'amitié et du souvenir offert par la Municipalité de La Neuville-en-Hez. Cette sympathique rencontre se terminera donc à la salle des fêtes sise sur la place publique.

(Discours de Mr Jacques LEFORT, Président de l'association)



Bénédition de l'avant-dernier drapeau en 1983



Bénédition du nouveau drapeau le 8 mai 2013





As.C.A.Lit

Association Culture Architecture Liturgie

Jeudi 02 mai : Sortie " Sciences et techniques"

Le musée Gallé-Juillet et la Faïencerie de Creil



Le **musée Gallé-Juillet**, est un musée d'arts décoratifs et de faïence du XIX^e siècle situé à Creil (Oise). Le musée existe depuis la donation faite en 1929 par M^{me} Berthe Gallé. Cette notable creilloise, veuve d'Auguste Gallé (décédé en 1928) et portant le deuil de son fils Maurice (mort le 25 septembre 1916 durant la bataille de la Somme), décida de céder sa demeure à la ville de Creil avec tous les biens qu'elle contenait. Son but étant de faire perdurer le nom des Gallé et des Juillet, sa donation stipule que la maison doit être conservée en l'état, comme si les habitants y vivaient encore.

La manufacture de faïence fine et de porcelaine de Creil.
La faïence de Creil-Montereau est une production céramique provenant des communes de Montereau, dans le département de Seine-et-Marne et de Creil, dans l'Oise.

Fondée en 1797, la manufacture de Creil, citée par Gustave Flaubert dans *L'éducation sentimentale*, se développe surtout au XIX^e siècle. Après la fusion avec la faïencerie de Montereau, la production est estampillée Creil et Montereau.

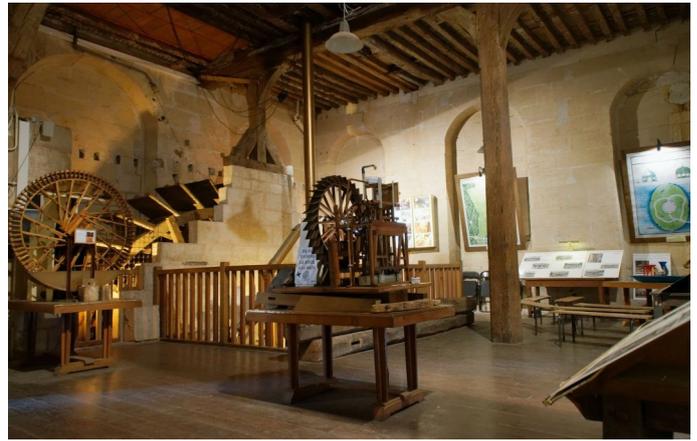


Le Pavillon de Manse à Chantilly



Le **Pavillon de Manse**, aussi appelé le «moulin des princes», se situe au centre de la ville de Chantilly au bord de la Nonette. Dépendant du Domaine de Chantilly, c'est le bâtiment devant abriter une « machine élévatrice », destinée à alimenter un réservoir d'eau pour les fontaines, cascades et bassins des jardins ouest du château. Créé en 1676-1677 par Jacques de Manse, sur des plans attribués à Jules Hardouin-Mansart, il fut inauguré en 1680. Des adjonctions du XIX^e siècle abritent notamment une blanchisserie.

Le prince de Condé, Louis II de Bourbon-Condé (1621-1686), héritier du Château de Chantilly, fait appel à André Le Nôtre à partir de 1662 pour aménager le décor du parc, créer des jardins à la française et les jeux d'eau qui les agrémentent. Sont dessinés à cette époque, les cascades, les fontaines et les bassins des jardins de la partie Ouest du parc. Pour que tout cela puisse fonctionner, il faut trouver de nouveaux apports en eau pour cette partie du parc. Il est donc nécessaire de réaliser une machine capable de récolter l'eau puis de l'élever à 25 mètres de haut, pour la stocker dans un réservoir à ciel ouvert.



Samedi 22 juin : Conférence sur "le vent et son énergie"



A venir :

Dimanche 22 septembre : concert "**Flute et Harpe**" dans l'église de notre village.

Samedi 23 novembre : conférence et diaporama organisé par l'AsCALit à la salle des fêtes de La Neuville en Hez. Thème "**L'archéologie à Beauvais, état des recherches des fouilles de la place du Jeu de Paume**" par Jean-Marc FEMOLANT directeur du service archéologique de la ville de Beauvais.

A l'issue de la conférence vous pourrez dialoguer avec l'intervenant.

NOTEZ BIEN CETTE DATE ET RESERVEZ VOTRE APRES MIDI.

Gaston LECLERC, Président de l'AsCALit



**A.S La Neuville En Hez,
La Rue Saint Pierre, Litz**



Agenda :

Ca y est ! La saison est finie.

L'A.S La Neuville remercie l'ensemble des habitants de La Neuville en Hez pour leur soutien, leur présence à ses manifestations et leur aide pour permettre à nos équipes de continuer leurs parcours pour la saison prochaine.

La saison prochaine ! Parlons-en !

De nouvelles catégories verront le jour.

Les vétérans, tout d'abord, avec un gros arrivage de quadragénaires motivés et heureux pour certains de retrouver le terrain qui a vu leurs premiers exploits sportifs.

Les U13, et oui ils grandissent !

Nos 11ans deviennent grands et passent dans la catégorie supérieure.

Enfin, les plus petits, car nous avons pour objectif de faire vivre notre club, et sans la jeunesse, nous n'y arriverons pas.

C'est pourquoi nous souhaitons inviter tous les petits footballeurs en herbe à venir nous rejoindre.

Et toujours, l'équipe première, nos seniors.

Peu nombreux cette saison car beaucoup de changement par rapport à la saison dernière et c'était notre volonté de renouveau. Rejoignez l'équipe et faite vous plaisir.

Le 28 juin

**Assemblée Générale à 18h00
dans la salle des fêtes**

Le 29 juin

**Repas de fin saison
15€ la part pour les extérieurs
(boissons non comprises)**

Du 2 juin au 15 juillet

Période de mutation

Recrutement saison 2013/2014

**Pour la nouvelle saison nous recherchons
des jeunes de 5 à 13ans.**

**Nous recherchons également des seniors
à partir de 18 ans.**

**Si vous êtes vétérans nous pouvons
aussi vous accueillir.**

L'A.S La Neuville en Hez vous attend

Tel et renseignement

demander Arnaud au 06.24.01.31.94



L'A.S La Neuville en Hez
remercie chaleureusement ses Sponsors
pour la précieuse aide apportée
MERCI





Quelques mots pour vous parler de notre Association dans ce nouveau bulletin municipal...

Une exposition, tout d'abord !

Quatorze peintres et une photographe...

Cent soixante sept tableaux, panneaux et œuvres diverses ; les photos et les albums de Cathie NERI (retrouvez la sur <http://neriphotos.wordpress.com/>)

Le «barnum» à installer, des tables à déplacer puis à remettre en place...

Cent cinquante catalogues...

Quinze œuvres offertes en loterie...

Mais aussi, dix sept grandes grilles (et quelques petites) cinquante mètres de papier, des centaines de toasts, de litres de punch à la fraise (mmmm !), 4 rouleaux de scotch et surtout... des dizaines de visiteurs, voilà le bilan de notre exposition qui s'est tenue dans la salle des fêtes, les 4 et 5 mai dernier.



On tartine !



Moment de repos...



Discours de Monsieur le Maire...



Le choix délicat d'un catalogue !

Bien sur , le plus important n'est pas dans les chiffres: c'est d'abord tous les visiteurs qui sont venus discuter avec les peintres, bavarder, échanger, s'étonner aussi, admirer parfois... Ce sont tous les invités qui par leur présence ont honoré le vernissage de l'exposition... Ce sont tous les échanges que nous avons eus, toutes les explications que nous avons données sur notre travail, notre passion... Mais surtout, ce qui nous paraît par dessus tout important, c'est d'avoir pu contribuer dans la mesure de nos moyens, à l'animation du village.

Tout cela a pu se faire avec l'aide de nombreux bénévoles, amis de l'association, mais aussi grâce au soutien sans faille de la municipalité que nous remercions encore une fois.



La loterie des tableaux



Choix des programmes



Vernissage

COLORI'HEZ a participé cette année à la marche en forêt (en début mars) et a de nombreux projets : expo au mois d'octobre, participation à l'Oise verte et bleue... et bien sur le projet de continuer les séances du jeudi où chacun, en toute humilité, peut travailler les toiles qui seront présentées lors des expositions ! Voici d'ailleurs quelques photos de ces moments de travail, où vous retrouverez peut-être l'ébauche d'un tableau qui vous aura ému lors de l'exposition...



Viviane au travail



Entre les pincesaux



Un petit chat apparaît !



Réflexion...



Concentration...

Un grand merci encore à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont soutenu notre travail, et au plaisir de se revoir lors d'une prochaine manifestation !



Jardins communautaires :

Cette année, nous avons créé un deuxième jardin communautaire. Le principe a été rodé grâce au premier jardin qui fonctionne parfaitement bien, dans un esprit de partage et de convivialité.

Si l'idée vous séduit, il faut les ingrédients suivants :

- Une personne qui possède un petit terrain non utilisé et qui ne peut pas jardiner.
- Deux ou trois personnes.
- Un bon esprit de partage.
- Vous pouvez rentrer contact avec la fourmilière si vous avez besoin d'aide.

L'idée est de rapprocher des gens du village, de différentes générations, de créer un échange d'idées, de savoirs, de services et de partager les récoltes.

Les rendez-vous de cette année sont :

Le 5 mai 2013 :

10^{ème} marché d'échanges de plantes et concours d'épouvantails. Nous étions associés avec Colori'Hez qui proposait une exposition de peintures et de photos.



Les gagnants du concours d'épouvantails
(Bravo les filles)

Le 1er et 2 juin 2013 : OISE VERTE ET BLEUE

Pendant deux jours, avec l'aide de Colori'hez, nous avons animé un stand qui consistait à donner une deuxième vie à des objets qui étaient destinés à être jetés, et un stand de fabrication de moulins à vent en papier. Nous avons accueilli plus de deux cents enfants accompagnés de leurs parents ou grands parents. Les artistes en herbe se sont montrés très créatifs. L'atelier de cette année a attiré des ados. C'est la première fois depuis la création de l'Oise Verte et Bleue.

Merci à tous : aux personnes qui ont donné les objets, aux visiteurs, aux bénévoles de la Fourmilière et de Colori'hez, sans qui nous n'aurions pas pu accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Un grand merci à Robin qui a spontanément proposé son aide tout au long du week-end (c'est peut-être grâce à lui que nous avons eu des jeunes de sa génération).



Qui est le plus heureux des deux?



Heure d'affluence

Projets 2014 :

Début mai : marché d'échanges de plantes et concours d'épouvantails

Début juin : participation à l'Oise Verte et Bleue. Nous restons sur les mêmes activités que cette année. Nous recherchons donc des petits objets en plastique (stylos, petites fournitures de bureau, boîtes de fromage bois ou plastiques etc.).

Commande de fioul :

Nous nous regroupons pour commander du fioul afin de bénéficier de tarifs intéressants (plus nous serons nombreux plus le prix sera intéressant). Vous n'avez pas besoin d'être adhérent à la Fourmilière pour bénéficier de la commande groupée. Pour exemple, la dernière commande de 28 000 litres a permis de gagner 13 cts par litre. Soit 130 € pour 1000 litres.

La prochaine commande de fioul se fera vers le 18 septembre.

Les personnes intéressées pour utiliser le système de commandes groupées peuvent se joindre à nous, que vous soyez adhérents ou non à la Fourmilière.

Le principe est simple : vous remplissez le coupon qui vous sera remis début décembre et vous le déposez chez Mr Rongéras, 3 rue St Louis, qui prendra contact avec vous afin de finaliser la commande. Vous payez le jour de la livraison au chauffeur du camion. La Fourmilière ne reçoit aucun argent, elle ne fait que regrouper les commandes.

La navette :

Tous les vendredis matin, la navette (accessible à tous) vous permet de vous rendre à l'Intermarché de Clermont. Départ à 9 h 30 de La Neuville et retour vers 11 h 30 devant votre domicile. Il n'y a pas d'âge pour emprunter la navette. Vous n'avez pas de permis de conduire ou vous n'êtes plus sûr de vous au volant, vous prenez des risques et en faites prendre aux autres, ce service est fait pour vous. L'essayer c'est l'adopter. (Tarif 5 € aller et retour).

*Pour tous renseignements complémentaires :
taxi Hélié - tél : 03.44.78.94.07*

Petit rappel pour les nouveaux habitants :

La Fourmilière est une association loi 1901 dont le but est l'échange de savoirs et de services, mais surtout, de permettre aux gens du village de se rencontrer. Une permanence est ouverte à tous, adhérents et non adhérents, le 1^{er} mardi de chaque mois à la salle des associations de 18 h 00 à 19 h 00. Venez nous rencontrer pour discuter, échanger des idées ou faire des propositions de sorties ou d'animations. **Retrouvez nous aussi sur Internet asso.lafourmiliere.free.fr.**

Les services proposés par La Fourmilière sont les suivants :

- | | | |
|--|---|--|
| - Conseil en restauration de meubles anciens | - Echange de recettes régionales et traditionnelles | - Conseil et initiation aux techniques de la sculpture |
| - Prêt de remorque | - Courses diverses | - Lecture aux personnes |
| - Petit bricolage | - Ramassage de courrier | - Apprentissage Word/Excel |
| - Petite manutention | - Co-voiturage | - Conseil en informatique |
| - Travaux manuels divers | - Sortie cinéma, spectacle... | - Ecriture/correction de courrier |
| - Peinture d'objets | - Conseil en jardinage | - Traduction français/anglais, français/allemand |
| - Dessin, petite déco d'intérieur | - Arrosage de plantes | - Démarches auprès des administrations |
| - Couture | - Echange de plantes, graines et boutures | - Apprentissage Photoshop |
| - Petite mécanique, électroménager | - Garde d'enfants ponctuelle | - Recherche de documents sur Internet |
| - Conseil en électricité et photos | - Soutien scolaire ponctuel (par des enseignants) | |
| - Conseil en tricot et prêt d'aiguilles | - Prêt de jeux, de livres et de livres d'art | |
| - Cuisine | - Cuisson céramique | |
| - Balade en forêt | | |

La Fourmilière met aussi gratuitement à la disposition de ses adhérents le matériel suivant :

Congélateur, réfrigérateur, lave linge, radiateurs électriques, nettoyeur haute pression, un déboucheur de canalisation, aspirateur eau et gravas, aspirateur souffleur et broyeur de feuilles, tronçonneuse thermique, Barbecue 25/30 personnes, un échafaudage hauteur de travail 2,50 m, un échafaudage hauteur de travail 5,00 m, 5 Barnums (3m x 6 m), un taille haie thermique, un débroussaillier thermique.

Rendez-vous à la permanence le premier mardi de chaque mois de 18 à 19 heures à la Salle des Associations.

Téléphone : 06.88.26.55.07 Téléchargez le bulletin d'adhésion sur notre site Internet : asso.lafourmiliere.free.fr

Je remercie toutes les personnes qui participent à la vie de l'association et qui nous aident à organiser et proposer des manifestations gratuites et accessibles à tous.

Au nom de toute l'équipe, je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

Paul Rongéras, Président de l'Association



Un souhait de renouvellement au Club Saint Louis !!

Anne-Marie MORNAY, Présidente très active, s'essouffle néanmoins et souhaiterait que de nouveaux membres rejoignent le Club Saint Louis, et surtout que certains prennent sa relève ou au minimum acceptent de prendre les places disponibles au bureau, afin que cette association continue de fonctionner et d'exister.

Lieu de rencontre, d'échanges, de sorties, le Club Saint Louis c'est aussi l'organisation de la brocante automnale d'octobre de chaque année.

Je m'autorise à évoquer le Club de nos Aînés avec l'accord et à la demande d'Anne-Marie MORNAY qui souhaite vivement que le travail effectué par les Présidentes et Présidents passés, son activité de Présidente, puisse avoir une continuité.

Jean-François DUFOUR,
Maire.

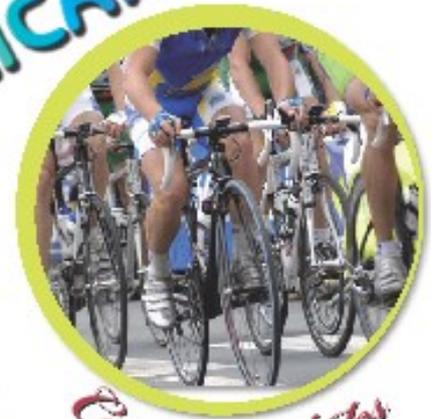


Le Comité des Fêtes de la Neuville-en-Hez

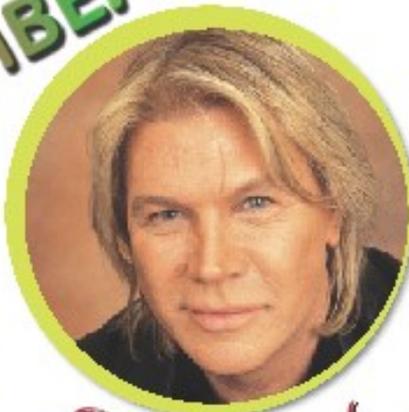
Vous présente
le **Programme** de

La Fête des 24, 25 et 26 Août 2013

ANIMATIONS
AUX FLAMBEAUX AFRICAINE
ET RETRAITE



Course cyclistes



Patricia Juvet



Eve Angeli

Ce week-end festif
et gratuit
ne pourrait se faire
sans les subventions,
les bénéfices des Lotos, de la Brocante,
des Soirées et surtout sans ma superbe équipe.

Bel été et merci à tous, Nathalie !

la Neuville en Famille

Le dimanche 2 juin 2013, La Neuville en Famille a apporté sa participation à l'Oise Verte et Bleue sur le parcours randonnée VTT. Matinée agréable en lisière de forêt de Mouchy-le-Châtel.

Accueil des vététistes

Pointage de la carte de participant.

Pause détente avec un bon petit coin restauration.

Parties de rigolade avec les cyclistes. Tous ont apprécié l'accueil du stand.

Opération à continuer dans le futur.

Pour les membres du bureau,
Jean-Claude GRADEL.





TEAM OISE ORGANISATION

La saison 2013 se déroule bien malgré les caprices du ciel qui ont contrarié bon nombre de randonnées et de compétitions (pluie, neige, vent...)

Au moment où vous lirez ce bulletin, nous aurons organisé les deux courses traditionnelles de LITZ (le 17 juin) et LA RUE SAINT PIERRE (le 24 juin).

Nous aurons ensuite la joie de retrouver les Neuvilleois le lundi 26 août, lundi de la fête communale, en espérant que les Neuvilleois licenciés dans notre club, ou les Neuvilleois courant sous d'autres couleurs, accèdent à la victoire ou aux places d'honneur comme l'an passé.

A l'automne, notre club organisera avec certitude une compétition VTT, avec une épreuve réservée aux jeunes et une autre aux adultes, la date restant à fixer. Il se peut, si le calendrier le permet, qu'un cyclo-cross soit organisé le même jour.

Enfin, nous réitérerons la randonnée VTT Fan Club Guillaume LEVARLET où, comme l'an passé, les professionnels picards seront invités.

Vous souhaitez mieux connaître notre club, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site Internet. Vous y trouverez une multitude de renseignements, de reportages, de photos... N'hésitez pas à nous contacter !

03.44.51.65.93 / 06.50.71.56.90

<http://www.teamoise.toile-libre.org/>
team.oise.org@club-internet.fr

Bonnes vacances à tous et n'oubliez pas que la pratique du vélo, c'est bon pour la santé et avec les tronçons de la Trans'Oise qui nous entourent, et notre magnifique forêt de Hez, vous avez tous les ingrédients pour pouvoir pédaler en sécurité et dans un cadre naturel agréable et...sous le soleil.

Jean-François DUFOUR,
Président.

Ils sont Neuvilleois



Philippe DEFOSSE
Licencié au Team Oise



Dominique MOREL
Licencié au
VC Beauvais Oise
UFOLEP
1er des 3ème
catégories en 2012



Marcel MULLOT
Licencié au
VC Beauvais Oise



Pierre DORISON
Licencié au Team Oise

Délibération du Conseil Municipal du 19 mars 2013

Le 19 mars 2013 le Conseil Municipal, dûment convoqué le 11 mars 2013, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, LARDY Gérard, VASSEUR Frédéric, Jean-Luc LEMOINE, LEBRUN Francis et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Madame VANDERSTICHELE a été représentée par Monsieur VENTURINI.

Madame HELIE a été représentée par Monsieur DUFOUR.

Madame MATHIEU-DUBOURG a été représentée par Monsieur LEFORT.

Monsieur DARBAS a été représenté par Monsieur VASSEUR.

Monsieur LEBRUN a été élu Secrétaire.

Modification des dates des baux situés rue du Général Leclerc

Compte-tenu de la livraison tardive des locaux, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de **modifier les dates des baux suivants** :

1) Concernant les logements :

Celui situé au RDC, au 2A rue du Général Leclerc et loué à Madame RENARD Marie-José, le bail prendra effet à compter du 1^{er} Avril 2013.

Et l'autre situé au 1^{ère} étage, au 2B rue du Général Leclerc et loué à Madame RENARD Adeline, le bail prendra effet à compter du 1^{er} Janvier 2013.

2) Concernant les baux commerciaux :

Le salon de coiffure, situé au 2C rue du Général Leclerc, établi au nom de Madame Delphine DURY.

Et

Le cabinet d'infirmière, situé au 2D rue du Général Leclerc : Etabli au nom de Madame Mathilde DOUCHET.

Ces deux derniers baux prendront effet à partir du 1^{er} Février 2013.

Complément des délibérations du 18 septembre 2012 et du 20 novembre 2012.

La réalisation des baux a été confiée à Maître GUIRAUD, Notaire à Clermont.

Le Conseil Municipal donne tous pouvoirs au Maire pour la signature dudit bail.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Transfert de compétences à la C.C.R.B dans le cadre du « Très Haut Débit »

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1425-1 ;

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n°88-13 du 5 janvier 1988 d'amélioration de la décentralisation ;

Vu la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n°2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique,

Vu la loi n°2004-669 du 9 juillet 2004 relative aux communications électroniques et aux services de communications audiovisuelles,

Vu la loi n°2009-1572 du 17 décembre 2009 relative à la lutte contre la fracture numérique,

Vu le programme national très haut débit, initié en juin 2010 et ses modalités de mise en œuvre précisées en avril et mai 2011,

Vu la décision III-09 du 21 mai 2012 de la commission permanente du conseil général de l'Oise relative à l'adoption du schéma départemental territorial d'aménagement numérique (SDTAN),

Considérant :

les modalités et objectifs présentés par le Conseil Général dans son Schéma Départemental Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN),

l'intérêt et l'importance que revêtent ces dispositions pour les établissements publics et les usagers, en termes de réseaux et de services locaux de communications électroniques, dans le cadre de l'aménagement et du développement économique du territoire,

la pertinence de confier à l'échelon communautaire les compétences relatives à ce domaine, au niveau du suivi du dispositif et de la mutualisation des moyens humains et financiers

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de transférer les compétences facultatives suivantes :

Le service public des réseaux et services locaux de communications électroniques au sens de l'article L. 1425-1 du Code général des collectivités et notamment : l'établissement, la mise à disposition et l'exploitation d'infrastructures et réseaux de communications électroniques, ainsi que toutes les opérations qui y sont liées ;

La fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas d'insuffisance de l'initiative privée.

L'élaboration, la mise en œuvre, la gestion et la mutualisation d'un système d'informations géographiques télécom et relatif aux autres informations en matière d'aménagement du territoire.

Le développement de l'usage et la facilitation de l'accès aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à l'administration électronique (e-services, etc.) en faveur tant de ses membres que des administrés.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Modification des rythmes scolaires

Après plusieurs réunions de concertations où Monsieur le Maire et les Adjoints ont participé (Sous-Préfecture, Union des Maires de l'Oise, Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis) et une réunion de travail avec les membres du Conseil, il est décidé à l'unanimité **de reporter la mise en place de la modification des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.**

Monsieur le Maire précise qu'il faudra évaluer le coût financier supplémentaire pour notre commune et que des réunions soient organisées avec les représentants des parents d'élèves et le corps enseignants

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Mise en place de jardins communaux avec mise à disposition de parcelles

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la mise en place de jardins communaux destinés aux familles neuvilleuses.

Les parcelles mises à disposition seront d'une superficie de 200 m² à 300 m² et d'un coût forfaitaire de 70 € par année civile.

Les parcelles attribuées sont situées au lieu dit LE PARC section A 373 ET A 374.

Un règlement a été déterminé et adopté par le Conseil Municipal et sera remis à chaque bénéficiaire qui sera tenu de le respecter.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.



Délibération du Conseil Municipal du 9 avril 2013

Le 9 avril 2013 le Conseil Municipal dûment convoqué le 28 mars 2013, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, BAUSSART Patrick, MERMA Colette, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, DARBAS Fabien, LEBRUN Francis, HELIE Nadine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Monsieur Angélo VENTURINI a été représenté par Monsieur DUCOLLET.

Monsieur Gérard LARDY a été représenté par Monsieur DUFOUR.

Madame DUBOURG-MATHIEU Catherine a été représentée par Monsieur LEFORT.

Madame Nadine HELIE a été élue Secrétaire.

Compte administratif 2012

COMMUNE (M14) :

Le Conseil Municipal donne la Présidence à Madame Colette MERMA et Monsieur le Maire se retire au moment du vote. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2012 qui représente :

Un excédent en section d'Investissement de :
31 551.87 €

Un excédent en section de Fonctionnement :
283 320.30 €

Etabli par le comptable du trésor, le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif de l'ordonnateur.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Compte administratif 2012

ASSAINISSEMENT (M 49) :

Le Conseil Municipal donne la Présidence à Madame Colette MERMA et Monsieur le Maire se retire au moment du vote.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2012 qui représente :

Un déficit en section d'Investissement de :
17 054.96 €

Un excédent en section de Fonctionnement :
34 382.19 €

Etabli par le comptable du trésor, le compte de gestion est rigoureusement identique au compte administratif de l'ordonnateur.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Taxes 2013

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de reconduire à l'identique les taux de 2012 suivants :

2013	
Taxe d'Habitation :	13.50
Foncier Bâti :	25.44
Foncier Non Bâti :	88.85
C.F.E. : (Cotisation Foncière des entreprises)	16.57

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Budget primitif 2013

COMMUNE (M14) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif communal qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

Section d'Investissement : 2 278 261.86 €
Section de Fonctionnement : 803 747.86 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Budget primitif 2013

ASSAINISSEMENT (M49) :

Le Conseil Municipal à l'unanimité vote le Budget Primitif d'assainissement qui s'équilibre en dé-

penses et en recettes à :

Section d'Investissement : 227 140.96 €

Section de Fonctionnement : 61 327.23 €

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Affectation du résultat de l'exercice communal 2012

Le Conseil Municipal (1), en application de l'article 9 de la loi du 2 Mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé le 9 avril 2013, le Compte Administratif pour 2012 qui présente un **excédent de fonctionnement d'un montant de 283 320.30 € et un excédent d'investissement de 31 551.87 €**,

Décide à l'unanimité, sur proposition du Maire, d'affecter au budget 2013 le résultat précédemment indiqué, comme suit :

Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068 Investissement Recettes), pour 180 911.13 €

Affectation à l'excédent reporté, **compte 002 Fonctionnement Recettes, pour 102 409.17 €**

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Affectation du résultat de l'exercice d'assainissement 2012

Le Conseil Municipal (1), en application de l'article 9 de la loi du 2 Mars 1982 et de l'instruction comptable M 14,

Après avoir approuvé le 9 avril 2013, le Compte Administratif pour 2012 qui présente un **excédent de fonctionnement d'un montant de 34 382.19 € et un déficit d'investissement de 17 054.96 €**,

Décide à l'unanimité, sur proposition du Maire, d'affecter au budget 2013 le résultat précédemment indiqué, comme suit :

Affectation au financement de la section d'investissement (compte 1068 Investissement Recettes), pour 17 054.96 € pour couvrir le déficit d'investissement.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les

jours, mois, an susvisés.

Vote des subventions pour les associations en 2013

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'octroyer aux associations les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2013
ACPG à LA NEUVILLE EN HEZ	250
AFODHEZ	250
ASCALIT à LA NEUVILLE EN HEZ	250
ASNH Foot à LA NEUVILLE EN HEZ	1400
CADETS SAPEURS POMPIERS	100
CARPE NEUVILLOISE (LA PECHE)	500 (2ème année)
CCAS à LA NEUVILLE EN HEZ (article 657 362)	2000
CLUB CYCLOTURISME SACY (Balade)	350
CLUB SAINT LOUIS 3 ^{ème} Age à LA NEUVILLE EN HEZ	450
COLOR'HEZ à LA NEUVILLE EN HEZ	400
COMITE DES FETES	4000
COOPERATIVE SCOLAIRE à LA NEUVILLE EN HEZ	400
CROIX ROUGE	100
DDEN	100
LA NEUVILLE EN FAMILLE	400
LA FOURMILIERE	450
RESTAURANT DU CŒUR DE MOUY	200
SAUVETEURS DE L'OISE	200
TEAM OISE ORGANISATION à LA NEUVILLE EN HEZ	700
TENNIS à LA NEUVILLE EN HEZ	600
UMRAC	50
E.N.V.O.L	75
SPA De BEAUVAIS ET DE L'OISE	250
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES	300
TOTAL	11 775 article 6574 + 2000 CCAS article 657362 13 775

Sauf 1 voix contre concernant l'association LA CARPE NEUVILLOISE.

Monsieur Jean-François DUFOUR s'est abstenu concernant la subvention apportée au Team Oise Organisation et au Club Cyclotourisme de Sacy-le-Grand en tant que Président.

Monsieur Jacques LEFORT s'est également abstenu concernant la subvention des ACPG, Président de cette

association.

Monsieur J. Luc LEMOINE s'est également abstenu concernant la subvention de la Fourmilière, Vice-Président de cette association.

Monsieur Arnaud DEVISSCHER s'est également abstenu concernant la subvention du Foot.

MONTANT TOTAL VOTE A L'ARTICLE 6574 AU BUDGET PRIMITIF 2013 DE LA COMMUNE : 18 000 €. ET A L'ARTICLE 657 362 € 2 000 €.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Extension BT/RT Souterrain 10, Route d'Etouy

Vu le Code de l'Urbanisme et les éventuelles autorisations d'urbanisme délivrées par la commune,

Vu la nécessité de procéder à l'extension du réseau d'électricité pour la 10, Route d'Etouy,

Vu le coût total prévisionnel des travaux T.T.C. établi au 22 mars 2013 s'élevant à la somme de **37 732,27 euros, (valable 3 mois)**

Vu le montant prévisionnel de la participation de **MACONNERIE GENERALE COUVERTURE de 34 195.43 €** (hors PCT) ou 26 399.95 €, (avec PCT)

Vu les statuts du SE 60 en date du 30 avril 2009.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

Accepte la proposition du Syndicat d'Electricité de l'Oise desserte en électricité 10, Route d'Etouy en technique Souterrain,

Prend Acte que le Syndicat d'Electricité de l'Oise réalisera les travaux,

Acte que le montant total des travaux pourra être réévalué en fonction de l'actualisation en vigueur à la date de réalisation des travaux,

Prend Acte de la participation du demandeur pour les sommes qui seront dues au SE 60 selon le plan de financement prévisionnel joint.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Demande de subvention auprès du Conseil Régional de Picardie pour la construction d'une cantine scolaire et l'aménagement d'un accueil périscolaire dans le cadre du plan de relance 2013

Dans le cadre du plan de relance Territorial 2013, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au taux le plus élevé au Conseil Régional de Picardie. Le dossier de demande de subvention concerne la construction d'une cantine scolaire et l'aménagement d'un accueil périscolaire.

Le plan de financement avant subvention du Conseil Régional Pour 2013 :

Financement	Montants en €	Pourcentage
Maître d'ouvrage	128 730	21.20
région	230 000	37.80
Département	249 270	41.00
Total Hors taxes	608 000	100%

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Demande de subvention auprès du Conseil Régional de Picardie pour le réaménagement des anciens bâtiments techniques en médiathèque et salle d'activités et les associations dans le cadre du plan de relance 2013

Dans le cadre du plan de relance Territorial 2013, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une subvention au taux le plus élevé au Conseil Régional de Picardie. Le dossier de demande de subvention concerne le réaménagement des anciens bâtiments techniques en médiathèque (1^{ère} étage) et en salle d'activités pour les associations (au RDC).

Le plan de financement avant subvention du Conseil Régional Pour 2013 :

Financement	Montants en €	Pourcentage
Maître d'ouvrage	77 500	26.73
région	145 000	50.00
Département	0	0
DETR	67 500	23.27
Total Hors taxes	290 000	100%

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Soit 34 membres.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Avis du Conseil Municipal sur la rétrocession de terrain par la SCI LEROU rue du Clos à Bœuf

Suite au courrier de la SCI LEROU ET PLET afin de rétrocéder la bande de terrain bordant le trottoir des maisons au 26, 28 et 30 Rue du Clos à Bœuf en faveur de la commune. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette rétrocession. Un bornage devra être effectué avant l'acquisition.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Nouvelle composition des conseils communautaires

Vu :

la loi 2012 – 1561 du 31 décembre 2012 relative à la représentation communale dans les Communautés de Communes (dite loi Richard) et plus particulièrement l'article L 5211 – 6 – 1 du Code Général des Collectivités Territoriales

la proposition de répartition arrêtée à l'amiable et à l'unanimité au sein du Conseil Communautaire de la C.C.R.B. lors de sa séance du 21 mars 2013.

Le Conseil Municipal décide de valider la composition du Conseil de la Communauté de Communes Rurales du Beauvaisis de la manière suivante :

Communes	Nb de délégués
Bailleul sur Thérain	5
Bresles	8
Foquerolles	1
Haudivillers	2
Hermes	5
Lafraye	1
La Neuville en Hez	2
La Rue Saint Pierre	2
Le Fay Saint Quentin	2
Laversines	3
Litz	1
Rémérangles	1
Velennes	1

Délibération du Conseil Municipal du 28 mai 2013

Le 28 mai 2013 le Conseil Municipal dûment convoqué le 20 mai 2013, s'est réuni à la mairie à 20h30, sous la Présidence de Monsieur Jean-François DUFOUR, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames LEFORT Jacques, DUCOLLET Gérard, VENTURINI Angélo, MERMA Colette, VASSEUR Frédéric, LEMOINE Jean-Luc, VANDERSTICHELE Karine, DARBAS Fabien, LEBRUN Francis, DUBOURG-MATHIEU Catherine et DEVISSCHER Arnaud.

Etaient absents excusés :

Madame HELIE Nadine.
Monsieur BAUSSART Patrick.
Mr LARDY Gérard était représenté par Mr DUFOUR.

Monsieur Arnaud DEVISSCHER a été élu Secrétaire.

Concours des Maisons Fleuries 2013

Le Conseil Municipal a tiré au sort la liste des jurés pour le concours des Maisons Fleuries qui aura lieu le samedi 29 juin 2013 à partir de 8h30 à la mairie.

Les personnes jurées sont les suivantes :

<i>NOMS</i>	<i>PRENOMS</i>	<i>ADRESSES</i>
REMY	Danielle	10 Place de Luzarches
COUVERCELLE	Marie-Hélène	6 Rue de la Grande Mare
DUBUS	Francis	57 Rue du Général De Gaulle
AUVRE	Georges	8 Rue des Erables
MOULU	Odile	55 Rue du Général De Gaulle
CASTELLAIN	Christophe	1 Rue de la Queue du Chat
ZAWLOCKI	Clément	18 Rue du Clos à Bœuf
NEIL	Joris	19 Rue des Sorbiers
BROZDZIAK	Peggy	47 Rue du Général De Gaulle
DANGOISSE	Freddy	69 Rue du Général De Gaulle
BOYART	Mireille	25 Rue du Général De Gaulle
HENON	Brigitte	14 Place de Luzarches
CHARDON	Océane	4 Rue Saint Louis
WIMART	Catherine	5 Rue du Général De Gaulle
BOSC	Alain	4 Rue du Clos à Boeuf

Les conseillers qui accompagneront le jury seront Mesdames Colette MERMA et Catherine DUBOURG-MATHIEU, Messieurs Jacques LEFORT, Gérard DUCOLLET et Angélo VENTURINI.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Décision modificative n°1 2013

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la DM N° 1/2013 suivante :

DESIGNATION	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
Article 020 ID (dépenses imprévues Investissement)	- 25€	
Article 271 ID (Titres immob. dr de propriété)		+ 25€

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

Présentation du dossier de l'Agence Régionale de Santé

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une réunion récente à Beauvais à la demande de l'agence régionale de santé (A.R.S.)

Cette réunion était consacrée à l'information aux communes sur la présence d'ions perchlorates dans l'eau du robinet de plusieurs régions de France dont le Nord Pas de Calais et la Picardie.

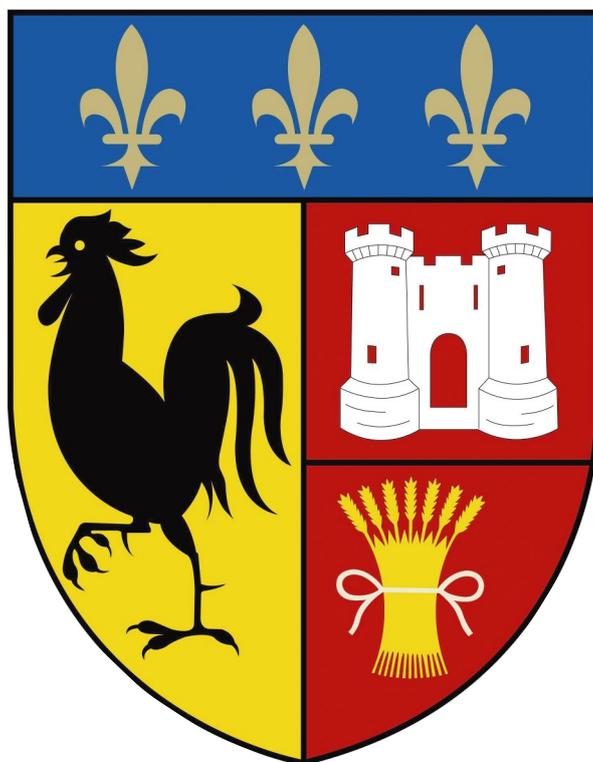
Cette présence d'ions perchlorates ne semble pas d'après les études menées par l'Agence Régionale de Santé, nuisible pour la santé de la population.

Néanmoins quelques recommandations sont formulées.

Monsieur le Maire indique qu'une information sera adressée prochainement à chaque foyer Neuvilleois.

Fait et délibéré en séance par les membres présents, les jours, mois, an susvisés.

La Neuville-en-Hez



MAIRIE

1 rue du 8 mai 1945
60510 LA NEUVILLE EN HEZ

Téléphone : 03.44.78.95.43

Télocopie : 03.44.78.01.20

mairie.laneuvilleenhez@wanadoo.fr

www.la-neuville-en-hez.fr

Bulletin réalisé par : Anne TAMPERE, Adjoint Administratif.

Rédacteurs : Jean-François DUFOUR, Anne TAMPERE, Angélo VENTURINI pour *la Note de l'Archiviste*, les Présidents et les membres d'associations, Catherine DESCHAMPS.

Responsable de la publication : Jean-François DUFOUR, Maire.